



Annulation d'une caution pour la location d'un appartement

Par **sophie**, le **05/04/2011** à **10:35**

Bonjour,

Maman s'est portée caution pour la location de l'appartement de ma soeur, elle désirait annuler la caution . Comment doit elle faire ?

Merci ,

Sophie

Par **mimi493**, le **05/04/2011** à **11:29**

Elle doit commencer par relire son engagement de caution pour savoir

- si elle est valide
- si elle peut la révoquer (et si elle peut, ça ne sera que pour une prise d'effet au prochain renouvellement du bail)